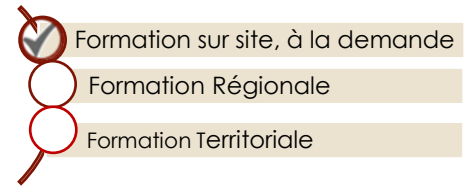




Droits des patients en matière d'information*



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Formuler les obligations légales d'information que le professionnel de santé doit donner au patient/résident sur sa prise en charge .
- Traduire en application l'obligation légale d'information du patient et de recueil du consentement.

La notion de patient acteur de sa prise en charge est également abordée.



Public concerné : médecins, sages-femmes, para médicaux, pharmaciens, en contact direct et habituel avec des patients/résidents et leur entourage.

Contenu :

Formation afférente aux droits à l'information et au consentement des patients :

- Obligation légale d'information
- Le contenu de l'information
- Délivrance de l'information
- Recueil du consentement
- Responsabilité des professionnels dans l'information et le recueil du consentement

Le contenu de la formation sur site est adapté à l'établissement.

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Echanges sur la réglementation et mise en situation pratique
- Questions – Réponses



Documents mis à disposition : diaporama de formation

- HAS : guide méthodologique 2008
- HAS : recommandations sur la délivrance de l'information Mai 2012

Intervenants : *Juriste*

 Angélique DALLA TORRE

*Confirmé en Bourgogne, sous réserve pour 2018 en Franche Comté